

FRAIS FIXES DURANT VOTRE MISSION tarifs fixés au 1^{er} juin 2022

Du fait de l'inflation actuelle, les tarifs ont récemment augmenté et sont susceptibles de l'être de quelques euros au dernier moment si le coût de la vie devenait trop important. Soyez assurés que l'ONG fait tout son possible pour minimiser les frais de ses bénévoles qui généreusement viennent sur la mission.

Un devis préalable vous sera établi par l'ONG.

- 30 euros de frais d'inscription à l'ONG. Ces frais sont réduits à 20 euros par personne si groupe ou famille.
- A partir de 3 semaines de mission (durée minimum conseillée) : 130 euros par semaine, comprenant les frais de mission, nourriture et logement 7/7j à condition que les repas soient pris au logement. Si vous souhaitez vous acheter des friandises, des fruits en plus ou de l'eau en bouteilles (poches d'eau traitée comprises dans le forfait), ce sera à votre charge. Les poches d'eau traitées conviennent très bien aux bénévoles en général.
- (prix des bouteilles : 3 euros pour 6 grandes bouteilles).
- En dessous de 20 jours de mission, les frais seront de (350 euros), quelle que soit la durée du séjour.
- 53 euros pour trajet aéroport aller, 53 pour trajet retour ; ces tarifs seront réduits à 30 euros pour chaque trajet par personne si 2 ou plus personnes arrivent et repartent par le même vol.

Ces frais sont à régler dès le lendemain de votre arrivée en CFA pour tout votre temps de mission, en ajoutant les frais de boîtier wifi si vous le prenez. Un bureau de change est disponible à l'arrivée à l'aéroport. Prévoir un peu de marge pour frais de change et selon le cours du jour.

Une agence de téléphonie et internet est également sur place.

Tout bénévole n'étant pas en règle avec la comptabilité de l'ONG n'aura pas accès à la mission.

Il est conseillé d'élargir son plafond de retrait avant le départ afin de pallier à tout besoin éventuel.

Les frais de mission ne sont pas remboursables une fois versés à la comptabilité de l'ONG.

Si le bénévole le désire, la mission peut être prolongée une fois sur place ; les frais seront alors acquittés une semaine avant la prolongation.

Dans ce cas également, si le visa nécessite une prolongation de visa, les frais de trajet jusqu'à Cotonou sont à la charge du volontaire.

FRAIS OPTIONNELS :

- Frais de connexion internet : location de boîtier wi-fi = 8 euros par personne pour toute la durée du séjour.

- 15 euros à partir de 6 mois de mission (frais laissés à 8 euros par personne pour couples, famille, groupe).
- A cela s'ajoutent les frais de connexion qui commencent à 23 euros par mois et peuvent être partagés à plusieurs.
Il est recommandé d'acheter une carte sim (0,80 euro) et de la recharger pour appels téléphoniques sur le territoire béninois (la recharge démarre à 0,30 euros)
- Tshirt ONG : 10 euros
Casquette ONG : 10 euros
- Quelques exemples de coûts si vous souhaitez un peu de farniente par exemple en bord de mer ; ces frais comprennent les frais de trajet pour le bénévole local qui vous accompagnera ; vous ne serez nullement tenu d'engager les frais de piscine et restaurant pour ce même bénévole qui dans ce cas ne restera pas pendant ces moments.
Les frais concernant le bénévole diminueront si vous êtes plusieurs ; les frais suivants sont donnés dans le cas où vous êtes seul.
5 euros pour le trajet jusque la plage (ajoutez 2,50 si le bénévole repart)
3 euros entrée piscine (la piscine se trouve sur la plage, elle est à l'eau de mer traitée).
Entre 2 à 3 euros pour un plat au petit resto de la plage.
Environ 1 euro pour une boisson.
Au resto de la piscine : environ 6 euros un plat et 1 euro 50 la boisson (mais possibilité d'y apporter sa nourriture).

Trajet ville pour aller boire un coup : environ 1,50 euro aller retour.

A savoir : au Bénin si vous invitez quelqu'un à aller boire un coup, cela signifie que vous lui payez la boisson et le trajet ; ou alors il faut préciser que c'est une sortie à la française où chacun paye sa propre boisson (à noter que rarement les bénévoles locaux pourront se l'offrir).

- Assurances : nous vous demandons d'avoir une assurance responsabilité civile à jour.
Certains prennent une assurance maladie en plus : il paraît que Chapka Assurance est très bien.

TOURISME :

L'ONG peut vous mettre en lien avec des guides référencés par l'association.

Le montant du voyage sera à régler à l'ONG quelques jours avant le départ.

Nous vous invitons à consulter le document « circuits touristiques » sur la page Mission Handicap du site internet.

Pour un séjour à partir d'une semaine :

Si le séjour a été prévu avant votre arrivée, il vous sera juste demandé le coût du logement pour cette semaine là, soit 40 euros.

Si le séjour s'organise une fois sur place, l'ONG ne rembourse pas les frais déjà perçus pour cette semaine là

Si vous souhaitez vous évader hors du village sans personne référencée par l'ONG, il vous sera demandé de signer une décharge.